



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

COPIE

Direction régionale
des affaires culturelles

Lyon, le 11 SEP. 2015

Affaire suivie par : Josiane BOULON

Téléphone : 04 72 43.60
Télécopie : 04 72 00 43 59
e-mail : josiane.boulon@culture.gouv.fr

OBJET : *Savoie – Entremont-le-Vieux - inscription au titre des monuments historiques
du Vieux Moulin Teppaz*

REFER : *ARRETE* n° 15 - 2 2 6

P. J. : *1 plan*

ARRETE

Le Préfet de la région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Rhône-Alpes entendue en sa séance plénière du 11 décembre 2014 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT son authenticité et sa représentativité comme moulin à eau privé depuis l'ancien régime.

SUR proposition du directeur régional des affaires culturelles,

ARRETE

Article 1er:

Est inscrit au titre des monuments historiques en totalité, le vieux moulin sis aux Teppaz à ENTREMONT-LE-VIEUX (Savoie) et sa serve à SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (Savoie), soit son système hydraulique en totalité, le bief de la prise d'eau à la conduite forcée, du bâtiment et de tous les éléments encore présents (meules, axe et pièces annexes) ainsi que les parcelles d'assiette cadastrées section E n°93 (amenée d'eau, 40ca) et n°94 (moulin, 86ca) à Entremont-le-vieux et section B n°85 (serve, 7a 95ca) à Saint-Pierre-d'Entremont,

Cet édifice appartient à Monsieur Christel-Jacques MOIROUD, né le 12/12/1962 à Chambéry (Savoie), il en est propriétaire par donation en date du 21/12/2005 rédigée en l'étude de maître NOVEL, notaire à Chambéry et enregistré au service de la publicité foncière de Chambéry le 31/01/2006 référence volume 2006P n°825,

Les usufruitiers en sont Monsieur Guy Anselme MOIROUD, né le 02/11/1930 à Saint-Paul-sur-Yenne (Savoie) et son épouse Madame Simone Paulette PERROUX, née le 09/06/1936 à Chambéry, ils en sont usufruitiers par l'acte ci-dessus désigné.

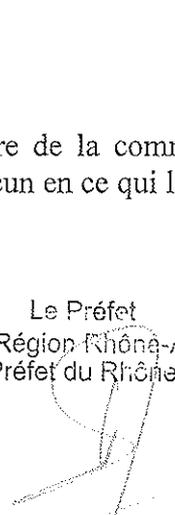
Article 2 :

Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 :

Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire intéressé, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

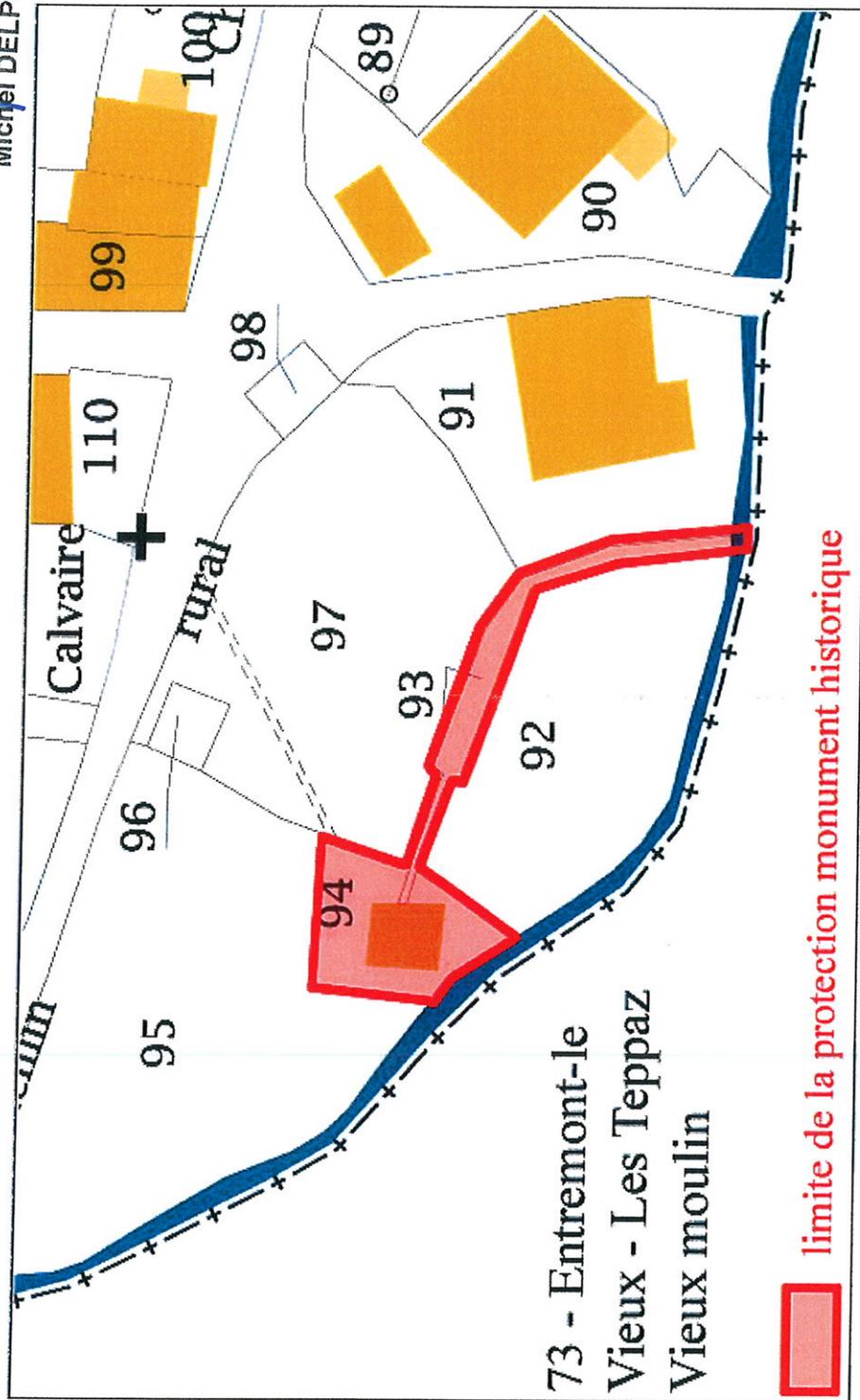
Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône


Michel DELPUECH

Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 15 - 2 2 6 du 11 SEP. 2015

Michel DELPUECH



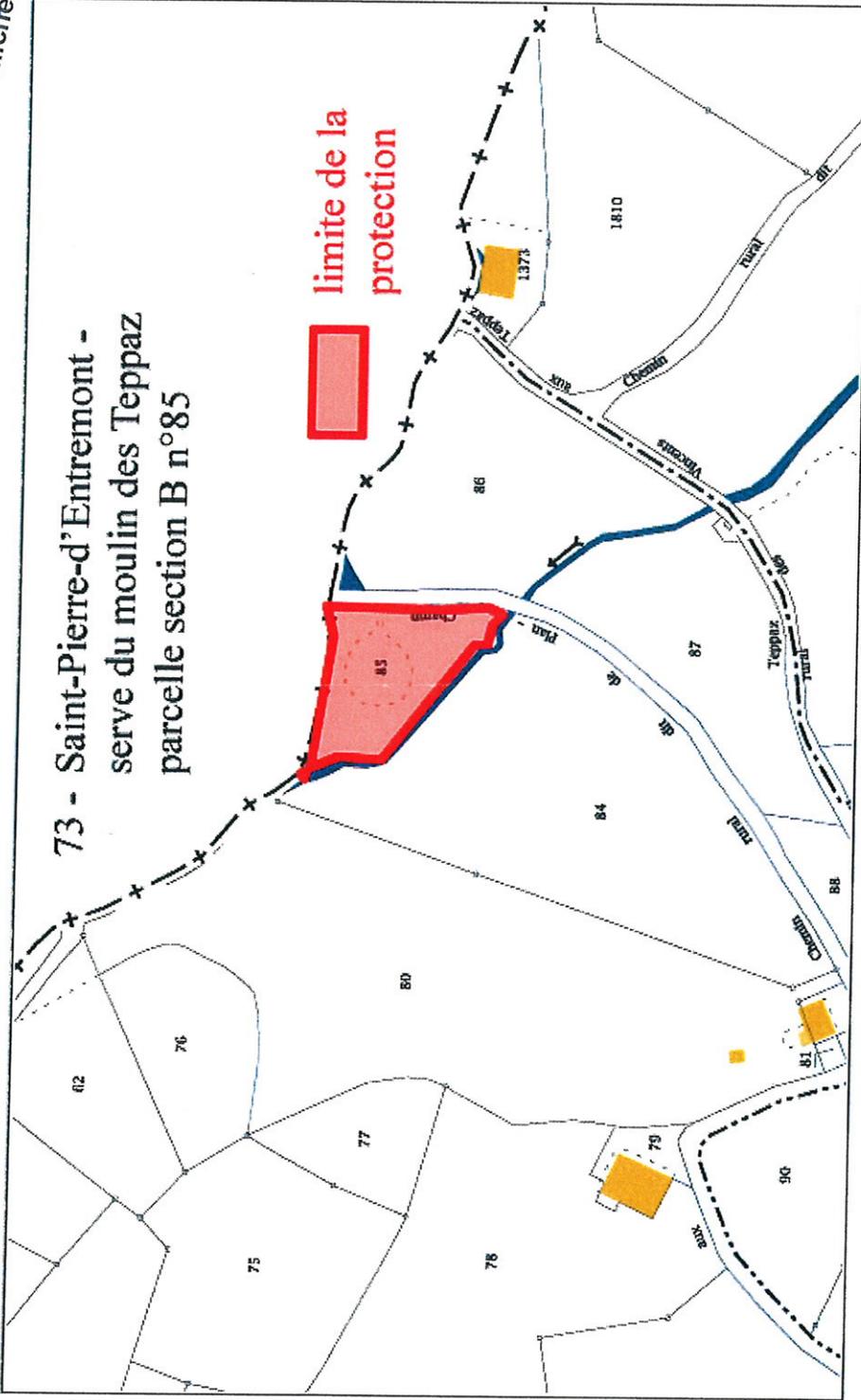
Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Vu pour être annexé N°2
à l'arrêté n°
du 11 SEP. 2015 1 SEP. 2015

15-226

Michel DELPUECH

73 - Saint-Pierre-d'Entremont -
serve du moulin des Teppaz
parcelle section B n°85



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral

